

REVUE DE PRESSE

Le 25 avril 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

COMMUNIQUÉ
DIFFUSION IMMÉDIATE

Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

**DES PRINCIPES COMMUNS AUX TROIS ORDRES D'ENSEIGNEMENT POUR
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONNAISSANCE
DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

MONTREAL, LE 25 AVRIL 2024 — Dans la foulée du dépôt du rapport quinquennal 2018-2023 sur l'application de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), la Fédération des cégeps et la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) ont fait le choix de formuler de manière concertée cinq principes communs visant à soutenir la conversation stratégique souhaitée entre les partenaires de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) sur la Loi et son dispositif d'investissement.

Ces cinq principes communs vont comme suit :

1. Davantage de personnes devraient pouvoir suivre des activités de formation continue afin que cette formation devienne pour elles un levier de développement personnel et professionnel dans la perspective d'une société apprenante.
2. L'offre de soutien aux personnes, en emploi ou en réorientation, doit devenir le deuxième pilier de la formation continue au Québec — le premier étant l'offre parrainée par les entreprises — afin de lever des obstacles à l'accessibilité et de rendre les individus plus autonomes quant à leur formation continue.
3. Le cadre de reconnaissance des formations devrait être resserré afin de privilégier les formations qualifiantes et transférables de même que celles menant au développement de compétences dont l'acquisition peut être confirmée ou attestée par un mécanisme de validation.
4. La reconnaissance et la mise à profit de l'expertise des établissements d'enseignement, notamment dans l'identification, le développement et la reconnaissance des compétences de même que dans la recherche liée à ces enjeux, permettront d'en faire de réels partenaires de la formation continue de la main-d'œuvre au Québec.
5. Le renforcement des partenariats entre les acteurs de la formation continue liée à l'emploi est nécessaire pour mieux répondre aux besoins des personnes ainsi qu'aux besoins du marché du travail et pour simplifier l'accès aux services et aux mesures.

« Du fait de leur mission, les établissements d'enseignement sont évidemment des acteurs clés en matière de formation, et ce, à toutes les étapes de la vie. Le BCI est heureux de collaborer avec la Fédération des cégeps et la Fédération des centres de services scolaires du Québec, ainsi qu'avec les autres partenaires du marché du travail, à favoriser le développement, le rehaussement ainsi que la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre québécoise. Une main-d'œuvre à laquelle on donne les moyens de se former et de se qualifier tout au long de la vie est essentielle pour une société », a souligné Daniel Jutras, président du Conseil d'administration du BCI et recteur de l'Université de Montréal.

« Non seulement nos établissements d'enseignement offrent la formation initiale de la main-d'œuvre, mais ils ont une expertise dans l'analyse de besoins de formation, dans la transposition de ces besoins en activités de développement de compétences et dans la certification de ces compétences. C'est pourquoi nous manifestons notre volonté de contribuer encore plus activement à la formation continue liée à l'emploi, dans un esprit de collaboration avec tous nos partenaires et avec les acteurs du marché du travail », a indiqué Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps.

« La formation continue constitue un véritable levier de développement professionnel. En plus de rehausser les compétences et de les maintenir, elle permet aux travailleuses et aux travailleurs de s'adapter aux transformations du marché du travail, et ce, de façon rapide et agile. À cet égard, les centres de services scolaires constituent de véritables alliés! Par les liens étroits qu'ils entretiennent avec les entreprises de leur milieu, ils ont développé une très bonne maîtrise des enjeux locaux du marché du travail et des secteurs économiques à soutenir. En alliant nos forces à celles de précieux partenaires du milieu collégial, universitaire et gouvernemental, cette mobilisation permettra d'enrichir la diversité des offres de formation continue, d'accroître la diplomation partout au Québec et de mieux répondre aux enjeux tant des travailleurs que des entreprises du Québec », a finalement souligné Caroline Dupré, présidente-directrice générale de la Fédération des centres de services scolaires du Québec.

Ces cinq principes communs servent d'appui à l'avis de la Fédération des cégeps *Réflexion sur les moyens à mettre en place afin de mieux soutenir la qualification et le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre au Québec*, déposé à la CPMT et au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. On peut consulter cet avis sur le [site Web de la Fédération](#).

À propos du Bureau de coopération interuniversitaire

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) regroupe les 20 établissements universitaires du Québec. Il a pour mission de favoriser la concertation de ses membres, de promouvoir leurs intérêts communs et de faciliter le partage de services et de bonnes pratiques au sein du réseau universitaire québécois. bci-qc.ca

À propos de la Fédération des cégeps

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de formation aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de négociation et

de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives. fedecegeps.ca

À propos de la Fédération des centres de services scolaires du Québec

La Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) regroupe l'ensemble des centres de services scolaires francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral. La FCSSQ offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, en financement, en transport scolaire, en formation professionnelle, en services éducatifs aux jeunes et aux adultes, des services juridiques, ainsi que de la formation. Conjointement avec le MEQ, la Fédération coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives. fcssq.quebec

— 30 —

Source : Fédération des cégeps

Renseignements : Louis St-Jean, Conseiller en communication | relations de presse,
438 600-8335 ; cellulaire : 438 365-7787

L'impact des grèves en éducation ne sera connu qu'en 2025, dit Drainville

Caroline Plante

Ce n'est qu'en 2025 que l'on connaîtra véritablement l'impact qu'ont eu les grèves sur les taux de réussite des élèves, a déclaré mercredi le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

Il répondait aux questions de la députée libérale Madwa-Nika Cadet sur l'efficacité du plan de rattrapage scolaire à l'occasion de l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation.

Selon les données les plus récentes, près de 500 000 interventions ont été effectuées depuis la fin janvier dans toutes les écoles du Québec. Par exemple, 175 001 élèves ont pu bénéficier de services de tutorat.

Or, il ne faut pas « crier victoire » trop vite, a reconnu le ministre Drainville en commission parlementaire. L'efficacité des mesures d'aide ne pourra être réellement mesurée qu'au début de l'année 2025, selon lui.

Il faudra d'abord prendre acte des résultats aux bulletins, puis voir le nombre d'inscriptions aux cours d'été et enfin, considérer les notes obtenues aux examens ministériels de janvier.

« Lorsque nous arriverons à cette évaluation-là, ce que l'on souhaite, c'est de pouvoir constater que les grèves ont eu un impact le moins pénalisant possible et on pourra à ce moment-là affirmer que le plan de rattrapage a atteint ses résultats », a déclaré M. Drainville.

Les élèves touchés par la grève de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) l'automne dernier ont manqué environ un mois d'école. La grève du Front commun, elle, aura duré huit jours au total.

Suggérés pour vous

LEDEVOIR

Des retards dans les maternelles 4 ans en raison des immigrants, selon Drainville

Marie-Michèle Sioui à Québec

Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, montre du doigt l'arrivée d'immigrants temporaires pour expliquer les retards du gouvernement dans l'ouverture de classes de maternelle 4 ans.

En un an, Québec a ouvert 74 de ces classes : il y en a donc 1660 en activité, par rapport à 1586 à pareille date l'an dernier.

En parallèle, « on a 1267 classes de francisation et d'accueil pour les immigrants temporaires », a souligné mercredi le ministre Drainville. Il s'est dit incapable d'ouvrir davantage de classes de maternelle 4 ans.

« On veut créer des classes [de maternelle 4 ans], mais ça nous prend des enseignants, ça nous prend des locaux. Et l'essentiel de mon personnel, dans certains centres de services scolaires, sert essentiellement à instruire les nouveaux arrivants », a-t-il déploré. « Dans certains cas, j'inaugure une école toute neuve, il devait y avoir des maternelles 4 ans, et pourquoi il n'y en a pas ? Parce qu'il faut scolariser un plus grand nombre d'élèves que prévu, et dans certains cas, ce sont de nouveaux arrivants », a poursuivi M. Drainville.

Les enseignants affectés aux « nouvelles classes de francisation et d'accueil, ce sont des enseignants que je pourrais utiliser dans d'autres contextes, par exemple des

maternelles 4 ans. Mais je ne les ai point », a-t-il aussi affirmé. En janvier, le ministre avait dit craindre que « le bar ouvert en immigration » du gouvernement fédéral provoque la « rupture » du système d'éducation québécois.

Face à lui, la députée libérale Madwa-Nika Cadet lui a rappelé que la Coalition avenir Québec avait été avertie à de multiples reprises — et avant la hausse de l'immigration temporaire — des difficultés liées à l'ouverture des classes de maternelle 4 ans. « Est-ce que c'était une fausse bonne idée ? » a-t-elle demandé au ministre. « C'était une très bonne idée », a-t-il répondu du tac au tac.

En 2018, la Coalition avenir Québec s'était engagée à ouvrir 5000 classes de maternelle 4 ans pour 2023-2024. Une fois au pouvoir, le parti de François Legault s'est plutôt engagé à livrer 2600 classes en 2025-2026. Cette promesse a une fois de plus été revue, en février 2023, quand l'objectif de 2600 classes a été repoussé à un éventuel troisième mandat caquiste, en 2029-2030.

ACTUALITÉS

MATERNELLE 4 ANS

On veut créer des classes [de maternelle 4 ans], mais ça nous prend des enseignants, ça nous prend des locaux. Et l'essentiel de mon personnel, dans certains centres de services scolaires, sert essentiellement à instruire les nouveaux

arrivants.

BERNARD DRAINVILLE

Québec n'a pas ouvert une seule nouvelle classe de maternelle 4 ans au cours de la dernière année, et le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, montre du doigt l'arrivée d'immigrants temporaires pour expliquer ses retards dans ce dossier. En un an, le nombre de classes de maternelles 4 ans est resté figé à 1600. En parallèle, « on a 1267 classes de francisation et

d'accueil pour les immigrants temporaires », a souligné mercredi le ministre Drainville. Il s'est dit incapable d'ouvrir de nouvelles classes de maternelles 4 ans. Face à lui, la députée libérale Madwa-Nika Cadet a rappelé au ministre Drainville que la CAQ avait été avertie à de multiples reprises des difficultés liées à l'ouverture des classes de maternelles 4 ans.



4200 non qualifiés de plus d'ici 2027

Une hausse de plus de 50 % chez les profs, selon Québec

Québec prévoit une hausse de 4200 enseignants non qualifiés d'ici trois ans dans les écoles québécoises, soit une augmentation de plus de 50 %, a appris Le Journal.

DAPHNÉE DION-VIENS
Le Journal de Québec

Le ministère de l'Éducation, qui mise sur des formations en enseignement plus courtes pour freiner cette tendance, a élaboré des « lignes directrices » pour encadrer leur développement, ce qui permettra à des aspirants profs d'être considérés comme légalement qualifiés dès leur inscription dans l'un de ces programmes, peut-on lire dans une lettre transmise au

réseau universitaire mardi.

« Si la tendance se maintient et qu'aucune action n'est prise, nous prévoyons, à la formation générale des jeunes une augmentation annuelle de 1400 personnes non légalement qualifiées sous tolérance d'engagement d'ici 2026-2027 », écrit la sous-ministre, Carole Arav.

Une tolérance d'engagement est une autorisation spéciale accordée à un centre de services scolaire lui permettant d'octroyer un contrat à un enseignant non légalement qualifié en cas de pénurie.

Le réseau scolaire compte présentement 7949 enseignants embauchés en vertu de cette autorisation spéciale, selon des données recueillies en février auprès des

centres de services scolaires.

C'est dans ce « contexte exceptionnel » que le ministère de l'Éducation a transmis mardi des balises pour encadrer le développement de programmes de formation de deuxième cycle, comportant 30 crédits, menant au brevet d'enseignement.

Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, mise sur ces formations plus courtes pour contrer la pénurie.

Ces nouveaux programmes sont destinés aux enseignants embauchés grâce à une tolérance d'engagement qui sont recommandés par leur centre de services.

Ces candidats devront détenir une « expérience pertinente d'enseignement » d'au moins un an.

LIÉ AU CHAMP D'ÉTUDES

Ceux qui s'inscriront dans un programme d'enseignement au secondaire devront détenir un baccalauréat lié au champ d'études, par exemple en chimie ou en physique pour enseigner les sciences.

Pour une formation courte en enseignement préscolaire et primaire ou en adaptation scolaire, le bacc est aussi requis, mais aucune discipline n'est précisée.

Une fois la formation complétée, les diplômés devront réaliser un stage probatoire, supervisé par le milieu scolaire, et réussir l'examen de français avant d'obtenir leur brevet d'enseignement.

Certains craignent que ces voies rapides contribuent à dévaloriser la formation en enseignement de quatre ans, et la qualité.

NOMBRE D'ENSEIGNANTS NON LÉGALEMENT QUALIFIÉS*

2019-2020 :	2020-2021 :	2021-2022 :	2022-2023 :	Février 2024 :
2507	3757	4783	6484	7949

Prévision pour chacune des trois prochaines années :
1400 enseignants non légalement qualifiés additionnels

*Avec une tolérance d'engagement

SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



Arrêté avec une arme aux abords d'une école

AGENCE QMI | Un homme de 32 ans en possession de ce qui s'apparentait à une arme à feu a été arrêté hier matin aux abords d'une école secondaire de Joliette, dans la région de Lanaudière.

Les policiers de la Sûreté du Québec ont été avisés vers 8 h 45 de la présence d'un individu potentiellement armé qui se trouvait à proximité de l'école secondaire Thérèse-Martin, sur la rue Ladouceur.

Des patrouilleurs ont été dépêchés sur les lieux pour localiser le suspect, tandis qu'un confinement barricadé a été ordonné à l'intérieur de l'école.

C'est donc dire que tous les élèves et le personnel de l'établissement scolaire ont dû se barricader à l'intérieur de leurs locaux respectifs et ne pouvaient pas en

sortir pendant l'opération policière.

Les vérifications effectuées aux alentours de l'école ont permis aux policiers de retrouver l'individu et de procéder à son arrestation. L'intervention n'aura duré qu'une vingtaine de minutes.

Selon nos informations, le suspect avait bel et bien une arme avec lui, mais il pourrait s'agir d'une imitation d'arme ou d'une arme jouet.

L'homme a été conduit au poste de police pour être interrogé. Il pourrait faire face à des accusations criminelles dans un avenir rapproché. On ignore pourquoi il avait cette arme sur lui et les raisons de sa présence aux abords de l'école.

L'individu est connu des milieux policiers, selon nos informations.



Un ado poignardé à mort n'a eu « aucune chance »

Le procès de son meurtrier allégué s'est ouvert hier

Un ado montréalais de 16 ans qui s'était fait poignarder à mort à la sortie des classes n'a eu « aucune chance » même s'il a tenté de fuir, a expliqué la Couronne au jury à l'ouverture du procès hier.

MICHAEL NGUYEN
Le Journal de Montréal

« L'attaque était déloyale, ils étaient deux contre un. Quand [la victime] s'est fait attraper, il n'a pas juste reçu des coups de poings et pieds, c'était aussi des coups de couteau, près d'une dizaine », a affirmé M^e Katerine Brabant en donnant un aperçu de la preuve qu'elle compte présenter au jury.

Assis dans le box des accusés derrière de grandes baies vitrées de la salle d'audience du palais de justice de Montréal, Andrei Donet, 21 ans, est resté de marbre en écoutant la procureure relater le crime qu'il aurait commis en octobre 2021.

EN TROIS MINUTES

Ce jour-là, Janai Dopwell-Bailey, 16 ans, avait terminé sa journée de classe et sortait de son école secondaire avec ses amis. Or, des gens masqués l'attendaient dans un petit parc juste en face, a relaté la procureure en affirmant qu'il s'agissait de gens qui lui en voulaient.

D'abord aspergé de poivre de Cayenne, l'ado a tenté de se réfugier dans l'école,

mais il s'est fait attraper et battre, avant d'être poignardé à une dizaine de reprises.

« Janai a trouvé la force de rentrer dans l'école, où il s'est effondré », a expliqué la Couronne, en ajoutant que le tout n'avait duré que trois minutes.

VÊTEMENTS ET RÉSEAUX SOCIAUX

Selon l'enquête policière, le crime reproché à Donet s'inscrit dans « un conflit entre deux groupes », a pu apprendre le jury.

D'un côté, la victime faisait partie d'un groupe qui s'identifiait comme « les 160 » associé au secteur Côte-des-Neiges, tandis que Donet serait relié aux « 51 » du secteur Notre-Dame-de-Grâce.

« [Donet] ne semblait pas apprécier le groupe des 160 », a affirmé la Couronne en ajoutant que ses vêtements l'avaient trahi.

C'est que des bandes vidéo montraient qu'un des suspects portait des vêtements de couleurs particulières, qui ont ensuite été trouvés chez lui. Donet aurait en plus mis en ligne une vidéo où il apparaissait avec son complice allégué. Les images montraient une bouteille de poivre de Cayenne ainsi qu'un couteau.

« Bien qu'il était masqué, selon notre théorie, vous allez le reconnaître », a lancé la Couronne.

Donet, qui a plaidé non coupable de meurtre, est défendu par M^e Martin Latour et Benoît Demchuck.

Québec se dit satisfait de son plan de rattrapage

AGENCE QMI | Les résultats recueillis auprès des centres de services scolaires (CSS) et de leurs écoles sur les mesures de rattrapage mis en place pour aider les élèves touchés par les grèves scolaires sont « très satisfaisants jusqu'à présent », estime le gouvernement.

« Je suis convaincu que notre plan en a aidé un grand nombre et en aidera plusieurs autres », a déclaré le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, hier par voie de communiqué.

Ainsi, 483 751 interventions ont été réalisées dans le cadre des mesures de rattrapage déployées dans 100 % des CSS du Québec (2635 écoles), a fait savoir le ministre.

Au total, 33 546 intervenants se sont portés volontaires (23 407 enseignants, 894 professionnels, 5430 membres du personnel de soutien, 2963 étudiants et

852 personnes retraitées).

Selon les données, 175 001 élèves ont bénéficié de services de tutorat, 157 727 élèves ont reçu un service de soutien pédagogique, 86 387 élèves ayant des besoins particuliers ont participé à des activités spécialisées, 11 047 élèves ont participé à des activités de rattrapage pendant la semaine de relâche, 18 389 élèves immigrants ou allophones ont reçu des services de soutien à l'apprentissage du français et 35 200 élèves ont bénéficié d'autres mesures de rattrapage (rattrapage de soir et de fin de semaine, atelier psychosocial le midi, aide aux devoirs, récupération le midi, etc.).

LE RATTRAPAGE SE POURSUIT

Le plan de rattrapage se poursuivra au cours des prochaines semaines, a-t-il été précisé. Les écoles pourront notamment s'ajuster en fonction des résultats du deuxième bulletin. Un nouveau bilan sera demandé aux centres de services scolaires à la fin de l'année scolaire.

Rappelons que des investissements de 300 millions \$ avaient été posés sur la table pour permettre l'implantation des différentes mesures de rattrapage dans l'ensemble des CSS.

**lettre
ouverte**

DIFFÉRENCE

Les jeunes Québécois devront-ils eux aussi, un jour réapprendre le français? Le risque est réel...

Au sortir de mes années d'études en littérature française à l'Université du Québec à Chicoutimi, je suis parti un beau matin du mois de mai en direction de la Nouvelle-Écosse pour aller enseigner le français langue seconde à l'Université Sainte-Anne.

Pour moi, c'était un premier boulot en tant que professeur de français. Mais je n'aurais jamais pensé que pour ma première expérience de travail, j'aurais devant moi des étudiants anglophones en provenance des quatre coins du pays.

Je n'étais pas le seul professeur de français du Québec à débarquer à Church Point. Nous étions une petite délégation de jeunes professeurs qui en étaient à leurs premiers pas dans la profession. Notre mission était donc d'enseigner dans un cadre d'immersion totale la langue française.

IMMERSION

J'avais donc décidé d'offrir à mes étudiants une immersion québécoise jumelée à celle dite française. Je leur

fis la lecture du texte d'une chanson de Félix Leclerc, *Le p'tit bonheur* ainsi que l'écoute de cette même chanson.

Bien entendu, tout au long de cette première saison d'enseignement en Nouvelle-Écosse, les étudiants ont eu à se soumettre à des exercices de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Mais lors du dernier cours, ils m'avaient réservé une surprise. Ils avaient pratiqué en secret, *Le p'tit bonheur* de Félix, qu'ils m'ont chanté ensemble, question de me remercier des cours que je leur avais offerts et de leur avoir fait découvrir la beauté de la langue québécoise.

Moi, je les ai remerciés d'avoir été le plus beau prétexte pour ce faire. Ce fut émouvant d'entendre les mots de Félix Leclerc chantés par de jeunes anglophones en provenance des quatre coins du Canada.

ENSEIGNEMENT

Par la suite, je suis retourné à l'Université Sainte-Anne, mais cette fois ce fut pour enseigner le français à de jeunes Acadiens. Des enfants qui parlaient bien l'anglais, mais qui « baragouinaient » leur première langue officielle, le français. Un peu comme si de jeunes Québécois allaient suivre

des cours de français langue seconde dans une école du Québec afin de mieux parler et écrire leur propre langue.

J'ai également enseigné le français langue seconde au Centre linguistique du Cégep de Jonquière à des étudiants francophones en provenance, entre autres, d'Edmonton et de Winnipeg. Dans le cadre du cours que j'avais préparé, il y eut la création d'un petit journal d'une page, baptisé *Le Hors Québec* et qui était inséré dans l'hebdomadaire régional *Le Réveil* distribué à la grandeur du Saguenay chaque semaine.

Dans ce petit tabloïd, les étudiants eurent l'occasion d'écrire des reportages, des poèmes ou des fictions dans la langue de Molière. Ces jeunes étudiants, qui vivaient leur réalité de francophones dans des milieux anglophones, ont donc eu le loisir de vivre une immersion complète dans leur propre langue d'origine. Ils eurent l'occasion de l'écrire, de la parler et de la chanter.

À la suite de mon expérience avec ces étudiants francophones hors Québec, je me demande si le sort de ces exilés francophones dans différentes provinces du Canada pourrait ressembler un jour au sort de jeunes Québécois dont la langue première est le français.

Devront-ils, eux aussi, réapprendre le français, dans un Québec qui s'anglicise de plus en plus? Obligé de suivre des cours de français langue seconde, en mode rattrapage, dans leur propre langue. Ce serait une désolante ironie, non? Au rythme où vont les choses, il n'est pas dérisoire de l'envisager, hélas!

Yvan Giguère, ex-professeur de français langue seconde





**« Vous êtes pas
éccœurés de
mourir,
bande de
caves? »**

**EN FRANÇAIS
S.V.P.!**

« Vous êtes pas éccœurés de mourir, bande de caves, c'est assez! » avait dit à la fin des années 1960 mon ami poète Claude Pélouquin, ce personnage isolé qu'on a trop peu écouté.

Eh bien, la réponse est non! Les Québécois ne sont pas éccœurés de mourir! On a collectivement du talent pour ça!

Nos jeunes « suraméricanisés » à qui l'école n'apprend plus leur propre histoire se croient brillants de se parler en anglais aussitôt qu'ils sortent de leurs classes...

Le « Bonjour-Hi » progresse maintenant en dehors de l'île de Montréal... quand ce n'est pas le « Hi » tout court.

Le scénario de l'employé du Tim ou du McDo qui dit « Here we speak English » se banalise.

Et que fait François Legault devant ce spectacle? Il déplore la situation! Mais il garde les bras croisés.

GAULOIS CONQUIS

Devant le César de l'anglicisation, nous avons pourtant notre Vercingétorix: Camille Laurin, avec sa loi 101.

Celle-ci n'allait toutefois pas assez loin puisqu'il aurait fallu l'appliquer mur à mur aux cégeps aussi pour éviter que des hordes de jeunes francophones sans mémoire grossissent les rangs de ceux qui veulent américaniser le Québec.

Legault a toujours dit qu'il voulait appliquer un verrou à l'anglicisation de la métropole, mais il a refusé tous les moyens qu'on lui proposait.

Voilà le résultat de l'inertie d'un gouvernement qui n'est rien d'autre que « nationaleux ».

MEILLEURES ÉCOLES

Enfin, pour éviter de plafonner avec ses seuls appuis souverainistes, Paul St-Pierre Plamondon pourrait se donner comme défi de rallier les gens ordinaires en promettant un programme de restauration et d'amélioration du système scolaire.

Nous sommes tellement minoritaires sur ce continent que, si nous voulons arrêter de mourir, il faut se doter du meilleur système scolaire en Amérique du Nord.

Est-ce que ce ne serait pas là une politique enthousiasmante et intelligente?

En tout cas, je vois très bien un Paul St-Pierre Plamondon défendre cet idéal.

Éducation

L'impact des grèves ne sera véritablement connu qu'en 2025, dit Drainville

Par Caroline Plante, La Presse Canadienne

Ce n'est qu'en 2025 que l'on connaîtra véritablement l'impact qu'ont eu les grèves sur la réussite des élèves, a déclaré mercredi le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

Il répondait aux questions de la députée libérale Madwa-Nika Cadet concernant l'efficacité du plan de rattrapage scolaire à l'occasion de l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation.

Selon les données les plus récentes, 483 751 interventions ont été effectuées auprès d'élèves depuis la fin janvier dans toutes les écoles du Québec. Par exemple, 175 001 élèves ont pu bénéficier de services de tutorat.

Or, il ne faut pas «crier victoire trop vite», a reconnu le ministre Drainville en commission parlementaire. L'efficacité des mesures d'aide ne pourra être réellement mesurée qu'au début de l'année 2025, selon lui.

Pour faire l'état des lieux, il faudra d'abord prendre acte des résultats aux bulletins, puis voir le nombre d'inscriptions aux cours d'été et enfin, considérer les notes obtenues aux examens ministériels de janvier.

«C'est encore trop tôt pour mesurer les effets, les séquelles des grèves, mais on sait qu'il y en a eu, a déclaré M. Drainville. C'est possible qu'on puisse seulement mesurer le plein impact des grèves au début 2025.»

«Lorsque nous arriverons à cette évaluation-là, ce que l'on souhaite, c'est de pouvoir constater que les grèves ont eu un impact le moins pénalisant possible et on pourra à ce moment-là affirmer que le plan de rattrapage a atteint ses résultats», a-t-il ajouté.

Les élèves touchés par la grève de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) l'automne dernier ont manqué environ un mois d'école. La grève du Front commun, elle, aura duré huit jours.

Au secondaire public, 32 % des élèves ont un plan d'intervention parce qu'ils ont des besoins particuliers. Le taux de décrochage au public est de 18,2 %, comparativement à 8,2 % au privé.

«Immenses» enjeux de main-d'œuvre

Par ailleurs, Mme Cadet s'est inquiétée pour la profession enseignante : elle a signalé que durant les grèves, soit entre le 21 novembre 2023 et le 11 janvier 2024, au moins 263 enseignants, 56 professionnels et 599 membres du personnel de soutien ont démissionné.

«Faisons attention», a réagi Bernard Drainville, qui souligne que 263 enseignants démissionnaires correspond à seulement 0,0015 % des 165 000 enseignants de la province.

Le ministre a toutefois reconnu faire face à d'«immenses» enjeux de main-d'œuvre. Devant l'ampleur du défi, il prévient qu'un nombre accru d'enseignants non légalement qualifiés pourraient se retrouver devant une classe l'année prochaine.

Le nombre de profs non légalement qualifiés a augmenté de 76 % en trois ans. Or, M. Drainville a affirmé qu'il ne pouvait pas «exclure» qu'il y en ait encore davantage l'année prochaine.

L'étude des crédits du ministère de l'Éducation, mercredi, a également permis d'apprendre que 14 % des 593 plaintes faites au Protecteur national de l'élève depuis huit mois concernent les violences à caractère sexuel.

En outre, un lac-à-l'épaule organisé en août dernier entre les hauts placés du ministère et les directeurs généraux des centres de services scolaires ayant comme thème la «cohésion» et le «rapprochement» a coûté 8000 \$ aux contribuables.

Retour à la normale à l'École de Carillon dès jeudi

RADIO-CANADA

Bonne nouvelle pour les parents et pour les élèves : après trois jours d'annulation des cours en raison de vandalisme survenu pendant la fin de semaine, les activités à l'École de Carillon, à Sherbrooke, pourront retourner à la normale dès jeudi.

Qualinet a terminé le nettoyage de tous les locaux de l'école. Les élèves et les membres du personnel peuvent donc reprendre les cours à compter de demain matin. Le service de garde sera également ouvert. Le transport scolaire reprendra comme à l'habitude, précise le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) dans un courriel envoyé aux parents.

On ne veut pas donner d'idées à d'autres vandales

Le CSSRS n'a pas donné plus de détails sur la nature du vandalisme qui a touché l'école pendant la fin de semaine. C'est tout simplement parce qu'on ne veut pas donner d'idées à d'autres vandales, souligne le directeur général Sylvain Racette.

Il faut comprendre qu'il y a eu des dégâts matériels assez importants. Il n'y a pas eu de bris, mais des dégâts qui ont nécessité trois jours de nettoyage. Les parents vont quand même être informés [par écrit mercredi], car on ne veut pas inquiéter les gens outre mesure, ajoute-t-il.

Tout à fait déplorable

Sylvain Racette remercie les parents, les employés et l'entreprise Qualinet. Dès le milieu de la nuit dimanche, quand on a fait appel, ils ont mis les ressources pour qu'on puisse ouvrir très rapidement. Un beau travail là-dedans pour qu'on puisse ouvrir demain.

Le service de garde a par ailleurs pu accueillir des élèves dès mardi. On est bien conscient que ce n'est pas facile

pour les parents quand l'école doit fermer rapidement comme ça et sans préavis. On a mis tous les efforts possibles pour ouvrir rapidement le service de garde pour dépanner, mais on voulait s'assurer que l'école était en bon état et sécuritaire pour les élèves avant de pouvoir ouvrir au complet, indique le directeur général.

Les coûts de l'opération de nettoyage n'ont pas encore été évalués. Toute notre énergie était vraiment d'ouvrir rapidement l'école, précise Sylvain Racette.

Il dénonce vivement les gestes posés pendant la fin de semaine. C'est du vandalisme pur et simple, qui a privé les élèves de plusieurs journées d'école, de liens avec leurs amis. Aujourd'hui, au service de garde, quand on a annoncé qu'on ouvrirait demain, les élèves sautaient de joie, martèle-t-il.

Au niveau matériel, au niveau de temps, au niveau d'énergie, c'est tout à fait déplorable. On espère que les vandales, on va réussir à les trouver et qu'il y ait une suite à ça, car c'est tout à fait inacceptable.

- Sylvain Racette, directeur général du CSSRS

Il ajoute que les écoles sont équipées de systèmes d'alarme et de caméras, mais qu'en plein milieu de la nuit, des fois, des actions rapides peuvent être faites, malgré les portes barrées et les systèmes de sécurité.

Student was killed as part of gang conflict, jury told

Second-degree murder trial concerns stabbing of 16-year-old in October 2021

PAUL CHERRY

Jannai Dopwell-Bailey was killed outside his school as part of a conflict between two street gangs based in Côte-des-Neiges and Notre-Dame-de-Grâce, a jury was told on Wednesday at the opening of a murder trial at the Montreal courthouse.

Prosecutor Katerine Brabant said this is believed to be the motive behind why the 16-year-old boy was stabbed several times on Oct. 18, 2021, three minutes after he exited his school on Van Horne Ave.

Andrei Donet, 21, is charged with second-degree murder in the trial presided over by Superior Court Justice Annie Émond.

Brabant said the Crown's theory of the case is that Donet and an accomplice, who was a minor at the time, waited outside Jannai's school for 15 minutes before the victim exited the front entrance with his friends. Jannai was confronted at a small park across the street from the school. Brabant said Donet pepper-sprayed Jannai, and the victim headed back toward the school.

The prosecutor also said Donet chased Jannai and blocked his path

as he tried to find safety. The victim was pushed against a brick wall and was stabbed several times in the heart. He managed to mount the steps to his school, but collapsed at the door. He was taken to a hospital, where he was declared dead.

The minor who acted as an accomplice in the alleged homicide was a former student at the same school as Jannai, but Donet had no connection to the school and was not known to some of the witnesses who will testify, the prosecutor said.

Surveillance cameras recorded part of Jannai's attempt to flee from the pair, but they did not record the moment when he was stabbed. Brabant asked the jury to pay close attention to the differences in how Donet and the accomplice were dressed while they chased the 16-year-old.

"One question might come up: Why did the accused go after Jannai?" Brabant told the jury in her opening statement summarizing the evidence to come. "The police investigation allowed for the discovery that the crime committed by the accused was within the context of a conflict between two groups.

"The group associated with the

victim was the 160s. We will talk about them."

Brabant identified the gang she said was tied to Jannai as one based in Côte-des-Neiges.

"The second group is associated with the 51s or the DGs, a group associated with Notre-Dame-de-Grâce."

The prosecutor went on to say Donet has a tattoo with the letters DG on his hand.

"The accused did not appreciate the 160s," she said.

The tattoo will come up during the trial, Brabant said, because it is visible in videos that Donet posted on social media before and after Jannai was killed. In one video, posted an hour before the stabbing, Donet is seen with a liquor bottle and a knife.

"But that's not all," Brabant said. "The accused published something before the crime was committed and quickly after the crime was committed. The publication had a link to the attack on Jannai. Among other things, he published a video of himself and the accomplice appearing to make fun of the crime they just committed."

pcherry@postmedia.com





Sherbrooke

Vandalisme : l'école de Carillon est prête pour une réouverture

Par Delphine Belzile, La Tribune

À la suite des actes de vandalisme commis cette fin de semaine à l'école de Carillon à Sherbrooke, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke a enfin pu confirmer aux parents des élèves mercredi que les jeunes pourront réintégrer leur école primaire jeudi.

«Qualinet a terminé le nettoyage de tous les locaux de l'école. Les élèves et les membres du personnel peuvent donc reprendre les cours à compter de demain matin», a écrit le centre de services de scolaire.

Le service de garde et le transport scolaire reprendront également, précise-t-il.

Dans le message transmis aux parents, le CSSRS remercie la collaboration des employés de l'école et la patience des parents.

Du vandalisme a été commis dans l'école primaire en fin de soirée dimanche. Les policiers ont été appelés à se rendre sur les lieux dans la nuit après le déclenchement d'une alarme incendie. Une enquête pour élucider les circonstances de l'événement est toujours en cours.

Un agrandissement temporaire à l'école Curé-Brassard : «Ce ne sont pas des roulottes de chantier»

Par Sébastien Lacroix, Le Nouvelliste

Les élèves de l'école Curé-Brassard, à Nicolet, feront la classe dans des modulaires au cours des deux ou trois prochaines années, le temps de procéder à une réfection complète de la structure du bâtiment. Un projet de l'ordre de 11,6 millions de dollars.

C'est pourquoi la cour de récréation des maternelles, qui longe le boulevard Louis-Fréchette, a été défigurée en début de semaine. Des modules de jeux ont été désinstallés et quelques arbres ont dû être abattus afin de faire place à la machinerie.

Le chantier devrait s'échelonner jusqu'à la fin de l'année scolaire et s'étirer pendant une bonne partie de l'été afin d'installer la dizaine de modulaires qui seront reliés à l'école par un corridor. Une entrée avec un escalier est également prévue à l'autre bout des installations.

«On en a pour quelques mois, soutient le directeur général du Centre de services scolaire de la Riveraine, Pascal Blondin. De mémoire, ce ne sont pas des modulaires qu'ils viennent asseoir là. Ils les construisent sur place. Il y a aussi des salles de toilettes. Il faut qu'il y ait un accès intérieur à l'école pour ne pas que les élèves aient à sortir à l'extérieur pour aller au gymnase, aller dîner ou aller dans un autre cours.»

«Les modulaires, ce sont de très belles classes. Ce ne sont pas des roulottes de chantier.»

— Pascal Blondin

Ceux-ci permettront de relocaliser les élèves dont les locaux feront l'objet des travaux de réfection majeurs pour solidifier la structure du bâtiment construit en 1958. Les rénovations incluent également le changement des fenêtres et l'ajout d'un système de ventilation. Un chantier qui devrait commencer au début de 2025.

Les enfants devraient s'y rendre à tour de rôle lorsque leur section fera l'objet de travaux. «On va sortir les élèves d'une aile. On va rénover l'aile au complet. On va retourner les élèves dans l'aile rénovée, puis on va

prendre d'autres élèves et on va les envoyer dans les modulaires», mentionne Pascal Blondin.

De plus, quelques-uns des modulaires qui seront installées permettront de combler le manque d'espaces de l'école Curé-Brassard. On se souviendra que la direction avait envisagé de transférer des élèves dans d'autres écoles, l'été dernier, étant donné que les jeunes y sont à l'étroit.

La facture a été un peu plus salée que prévu, si bien qu'avant d'aller de l'avant, le CSS de la Riveraine a dû obtenir le feu vert du ministère de l'Éducation. Une demande qui a été confirmée au cours des dernières semaines.

Au départ, le financement pour le projet de réfection et de renforcement d'éléments structuraux de l'école était estimé à 9,3 millions de dollars en incluant les modulaires. Un financement additionnel de plus de 1,4 million a finalement été nécessaire pour l'aménagement des modulaires, en plus d'une somme de 850 000 \$ pour un projet majeur de ventilation pour l'ensemble de l'école Curé-Brassard.

L'option du Grand Séminaire écartée

Une autre option avait également été envisagée par le CSS de la Riveraine avec la mise en vente du Grand Séminaire de Nicolet qui est situé à quelques pas de l'école primaire.

Celle-ci a finalement été rejetée à la suite du refus du ministère de l'Éducation de délier les cordons de la bourse pour autoriser son acquisition afin de relocaliser les élèves de Curé-Brassard durant les travaux de rénovation et pour pallier une éventuelle augmentation de la population étudiante de niveau secondaire.

L'idée de louer les locaux a aussi été envisagée, mais elle a finalement été abandonnée devant l'ampleur de la tâche. «Quand on a fait l'analyse avec l'architecte, les modifications à apporter étaient trop importantes et ça nous aurait trop retardés dans notre échéancier», explique le directeur général.

«Il y avait quelques classes, mais il n'y en avait pas suffisamment, continue-t-il. Il y a beaucoup de petits cubicules. Ce sont des chambrettes et il fallait défaire des murs. On ne pensait pas que ce serait si complexe, parce qu'il y avait entre autres de la plomberie qui passait dans les murs.»

Pour ce qui est des besoins au niveau secondaire, le directeur général précise qu'il n'y a pas d'agrandissement qui est dans l'air à l'école secondaire Jean-Nicolet comme c'est le cas à Curé-Brassard et dans plusieurs écoles de Bécancour.

«On a encore de la marge de manœuvre, entre autres à Jean-Nicolet, mais on se disait que ça pouvait devenir une option à moyen ou à long terme pour pallier une augmentation de clientèle au secondaire en utilisant le Grand Séminaire», plaide Pascal Blondin.

Pour l'instant, la Riveraine envisage de répartir certains bassins d'élèves dans d'autres écoles secondaires de la Riveraine si jamais il arrivait une hausse marquée en lien avec la filière batterie.

«Ce ne sera pas avant l'année scolaire 2025-2026 et plus loin. On n'a pas d'enjeux pour le moment, mais on veut se préparer s'il arrive une masse d'élèves au secondaire pour que nos scénarios soient prêts et qu'on puisse les mettre en branle rapidement, précise-t-il. Il n'y a rien qui justifie d'agrandissements pour le moment et ce ne serait pas accepté par le ministère.»

Bilan positif, selon Drainville

Erick Deschenes



Photo : Archives - Gilles Boutin

Le ministre de l'Éducation et député de Lévis, Bernard Drainville, a dressé un nouveau bilan du plan de rattrapage scolaire de 300 M\$, lancé à la suite des débrayages dans le réseau de l'éducation cet automne.

Selon le ministre caquiste, la mise en œuvre des mesures de rattrapage, en place depuis la fin de janvier, «donne des résultats très satisfaisants jusqu'à présent».

À ce jour, 483 751 interventions ont été faites dans le cadre des mesures de rattrapage déployées dans 2 635 écoles.

Plus précisément, 175 001 élèves ont bénéficié de services de tutorat. 157 727 élèves ont reçu un service de soutien pédagogique. 86 387 élèves ayant des besoins particuliers ont participé à des activités spécialisées.

11 047 élèves ont participé à des activités de rattrapage pendant la semaine de relâche (cliniques de rattrapage en français et en mathématique, camps linguistiques, etc.). 18 389 élèves immigrants ou allophones ont reçu des services de soutien à l'apprentissage du français. Et 35 200 élèves ont bénéficié d'autres mesures de rattrapage (rattrapage de soir et de fin de semaine, atelier psychosocial le midi, aide aux devoirs, récupération le midi, etc.).

Dans un autre ordre d'idées, au total, 33 546 intervenants se sont portés volontaires (23 407 enseignants, 894 professionnels, 5 430 membres du personnel de soutien, 2 963 étudiants et 852 personnes retraitées).

«Je suis très heureux que notre plan de rattrapage permette de déployer autant de mesures. Beaucoup d'élèves ont pu profiter de l'une ou l'autre des initiatives. Je suis convaincu que notre plan en a aidé un grand nombre et en aidera plusieurs autres. Je remercie du fond du cœur tous les membres des directions scolaires, les enseignants, les professionnels, les membres du personnel de soutien, les étudiants et les personnes retraitées qui viennent dans nos écoles pour permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages, en route vers la réussite de leur année scolaire. La collaboration entre tous les intervenants est impressionnante!», a conclu Bernard Drainville.

Une hausse de la violence dans les écoles de la région du Fer fait fuir le personnel de soutien

Jean St-Pierre



Les actes de violence sont en forte hausses dans les écoles de la région du Fer. (Photo Archives)

La violence subie par le personnel de soutien scolaire de la région du Fer entraîne des démissions. Le syndicat estime que la violence touche près de 4 personnes sur 5 au niveau physique et plus de 9 sur 10 au niveau des violences autres que physiques dans les écoles de Fermont, Port-Cartier et Sept-Îles.

Il s'agit d'une forte augmentation de ces deux types de violence depuis le sondage précédent de 2022. Au niveau des démissions du personnel de soutien scolaire, on remarque une hausse de près de 40 % au CSS du Fer et de 50 % au CSS du Littoral au cours des cinq dernières années.

Beaucoup de démissions

« Nous assistons à une crise importante en éducation. Ces démissions massives ont un impact sur la charge de travail des personnes qui restent en poste et sur la qualité des services que nous offrons », souligne la présidente du Syndicat de l'enseignement de la région du Fer Monica Chiasson. Le syndicat évalue à 504 le nombre de démissions de membres du personnel de soutien scolaire en cinq ans sur la Côte-Nord. Ces données excluent les départs à la retraite.

Le président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), Éric Pronovost, constate que le fléau de la violence touche toutes les régions du Québec. Il amorce à Sept-Îles une tournée du Québec sur la violence à l'école. Il rencontre des membres du personnel de soutien scolaire des centres de services scolaires du Fer et du Littoral.

Les élèves sont la source principale des incidents violents dans les écoles de la région. Le personnel de soutien de Port-Cartier, Sept-Îles et Blanc-Sablon se fait lancer des objets, reçoit des coups, des blasphèmes, des sacres ou des propos injurieux et subit des crachats, des égratignures et des éraflures.

Une crise de violence

« Dans ce contexte, il est inacceptable qu'en plus de ne pas être considérés et traités à leur juste valeur, les membres du personnel de soutien scolaire doivent subir de la violence physique et verbale qui les affecte durement. Il faut que ça cesse, il faut protéger le personnel de l'éducation », précise Monica Chiasson.

Le président de la Fédération Éric Pronovost aura beaucoup de solutions à présenter au ministre de l'Éducation lors de la Journée d'échange sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles le 24 mai « Je ne comprends pas pourquoi M. Drainville n'a pas déjà agi pour que les violences cessent », commente-t-il. La FPSS-CSQ appelle à une action urgente du ministre de l'Éducation pour résoudre cette crise.

Pénurie de personnel

« Malgré les quelques gains obtenus dans les nouvelles conventions collectives, il reste plusieurs éléments sur lesquels il doit agir rapidement pour préserver l'intégrité de notre système d'éducation. Le personnel de soutien scolaire reste profondément préoccupé par le manque de services aux élèves au quotidien », insiste M. Pronovost.

Monica Chiasson précise que des emplois plus attrayants sont offerts dans des entreprises de la région. « Plusieurs de nos membres, que ce soit des secrétaires, des ouvriers, des éducatrices spécialisées, ont démissionné de leur poste pour occuper un emploi ailleurs où ils sont assurés d'obtenir plus d'heures de travail, une charge parfois moins lourde pour un salaire souvent plus avantageux. Nos centres de services scolaires perdent ainsi une précieuse expertise », regrette la présidente du SERF-CSQ.

Les villes de Sept-Îles, Fermont, Port-Cartier et Blanc-Sablon sont déjà particulièrement touchées par la pénurie de main-d'œuvre en milieu scolaire. Madame Chiasson ajoute que des efforts doivent être faits pour mettre fin à cette pénurie, dans l'intérêt des élèves et du personnel.

Une autre grève des transporteurs scolaires à Sherbrooke au mois de mai

Par Julie Meese

Les chauffeurs d'autobus scolaires de Sherbrooke affiliés à la CSN seront en grève du 2 au 15 mai prochain.

Le syndicat a annoncé qu'il n'y aura aucun service de transport scolaire du 2 au 7 mai 2024. Par contre, du 8 au 15 mai 2024, seulement un transporteur sera en grève. Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) a mentionné, sur sa page Facebook, que « les parents des élèves concernés seront contactés par courriel au cours de la semaine prochaine ».

Services de garde et berline

Le CSSRS souligne que les services des écoles et les services de garde ne seront pas touchés par cette grève. Le transport par berline, quant à lui, fonctionnera comme d'habitude.

Le CSSRS invite les parents à utiliser, entre autres, le covoiturage comme solution. De plus, « les établissements du CSSRS mettront en place des moyens pour rehausser la sécurité autour des établissements. » Le Service de police de Sherbrooke (SPS) pourrait être présent aux abords des écoles. « Au besoin, le personnel du Centre administratif de la CSSRS pourrait être mis à contribution pour soutenir les écoles et les parents des élèves ».

Des heures d'accueil ou d'ouverture des écoles pourraient être prolongées de 30 minutes avant et après l'ouverture et la fermeture régulière. Ceci inclut le service de garde au primaire.

Deuxième grève

Rappelons que les transporteurs scolaires ont été en grève le 18 avril dernier.

Personnel de soutien scolaire | La violence ne cesse d'augmenter dans les écoles de la Côte-Nord



Par Marie-Eve Poulin



Photo iStock

La violence dans les écoles de la Côte-Nord ne cesse d'augmenter. Au Centre de services scolaire (CSS) du Fer, quatre personnes sur cinq subissent de la violence physique et neuf sur dix sont touchées par d'autres types de violence.

Selon une étude réalisée par la firme Ad hoc recherche en collaboration avec la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), les élèves sont la source principale des incidents de violence. On parle de lancer des objets (85 %), recevoir des coups (84 %), cris à son égard (84 %), blasphèmes ou sacres (60 %), propos injurieux (49 %), subir des crachats, des égratignures et des éraflures (39 %).

« Dans ce contexte, il est inacceptable qu'en plus de ne pas être considérés et traités à leur juste valeur, les membres du personnel de soutien scolaire doivent subir de la violence physique et verbale qui les affecte durement », dit Monica Chiasson, présidente du Syndicat de l'enseignement de la région du Fer (SERF-CSQ). « Il faut que ça cesse, il faut protéger le personnel de l'éducation ».

Le président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), Éric Pronovost, aura l'occasion de présenter des solutions au ministre de l'Éducation, le 24 mai prochain, lors de la Journée d'échange sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles. Il espère que les gens du milieu ne seront pas seulement interpellés, mais écoutés.

« Je ne comprends pas pourquoi M. Drainville n'a pas déjà agi pour que les violences cessent », dit M. Pronovost. « [La violence] Ça prend une ampleur démesurée », ajoute-t-il.

Le président de la FPSS-CSQ croit qu'une des solutions pour contrer la violence est de prioriser un travail en amont.

« Il faut aller plus loin que l'école », dit-il. « Collaborer avec nos ressources, travailler ensemble. Avec le milieu communautaire, la police jeunesse, les différents intervenants pour travailler avec les familles et commencer l'éducation à partir de là et l'amener à l'école. »

M. Pronovost croit qu'il faut accorder plus de temps au personnel pour être en mesure de mettre en place des stratégies d'intervention et de prendre le temps de connaître les jeunes, puis d'effectuer les interventions nécessaires.

« On appelle trop souvent nos gens [personnel de soutien] des pompiers de service », déplore-t-il. « Ils n'ont pas étudié pour être des pompiers de service. Ils ont étudié pour être capables de travailler en amont, pendant et en suivi dans les dossiers. Pour donner un apport complet. ».

« Il faut arrêter de parler, il faut agir maintenant », conclut Éric Pronovost.

Personnel de soutien scolaire | Plus de 504 démissions en cinq ans sur la Côte-Nord



Par Marie-Eve Poulin



Éric Pronovost, président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ). Photo Marie-Eve Poulin

On compte plus de 504 démissions du personnel de soutien dans les centres de services scolaire de la Côte-Nord. La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) appelle à une action urgente du ministre de l'Éducation, pour résoudre cette crise.

Le président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), Éric Pronovost est très préoccupé par la situation.

« Nous assistons à une crise importante en éducation », dit-il. « Ces démissions massives ont un impact sur la charge de travail des personnes qui restent en poste et sur la qualité des services que nous offrons. »

Les raisons de ces départs massifs sont variées.

« Le manque de reconnaissance, les conditions de travail précaires, le manque de ressources et la surcharge de travail sont autant de facteurs qui poussent le personnel de soutien scolaire à prendre la décision difficile de quitter leur emploi dans le domaine de l'éducation », souligne Monica Chiasson, présidente du Syndicat de l'enseignement de la région du Fer (SERF-CSQ).

M. Pronovost mentionne que la violence y est pour quelque chose dans les démissions, mais aussi la précarité d'emploi.

« Sur un peu plus de 40 000 membres, j'ai 75 % qui vivent de la précarité. Ils ont moins de 25 h semaine et doivent avoir plusieurs emplois pour arriver », dit-il.

Éric Pronovost mentionne que, malgré les gains obtenus dans les nouvelles conventions collectives, il reste plusieurs éléments sur lesquels le ministre de l'Éducation doit agir.

« Le personnel de soutien scolaire reste profondément préoccupé par le manque de services aux élèves au quotidien », insiste-t-il. « On ne peut pas vivre dans le sable comme le gouvernement le fait. Je pense qu'il faut qu'il cesse l'ignorance volontaire ».

Le président de la FPSS-CSQ mentionne qu'il y a une question de budget. Des sommes ont été investies en éducation par le passé. Toutefois, selon M. Pronovost, ces montants, un coup divisés dans les écoles, ne représentent que quelques dollars qui au mieux permettent l'installation d'une affiche apposée au mur qui annonce un service d'aide aux élèves.

« Tant et aussi longtemps que l'éducation sera menée par un portefeuille et non par le besoin humain, on va toujours aller dans le mur », dit-il. « Ce sont des humains qui travaillent avec des humains. »

Un exemple de solution concrète ; revoir la formation initiale.

« Il y a de plus en plus de maladie mentale, de plus en plus d'élèves en état de crise. Il faut de la formation en continu pour nous permettre de mieux travailler avec les enfants, les parents, les milieux communautaires, le milieu de la santé », dit Éric Pronovost.

Il croit qu'il faut aussi se questionner sur le modèle d'éducation.

« On est à la croisée des chemins ».

Communiqué (s)



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

À la conquête du monde grâce à la robotique : une expérience unique pour des élèves de Bon-Pasteur!

25 avril 2024

Matys Gamache Poitras, Jérémy St-Pierre et Félix-Antoine Couture, membres de l'équipe de robotique de l'école secondaire Bon-Pasteur, ont participé au Championnat du monde First qui s'est tenu à Houston au Texas du 17 au 20 avril.

Le Championnat du monde First regroupe 224 équipes de First Tech Challenge (FTC) et plus de 5000 participants provenant de plus de 50 pays dans le monde. La compétition est d'un très haut niveau. Les Pionniers avaient obtenu leur laissez-passer pour cette compétition d'envergure en terminant 4e lors de la compétition provinciale à Montréal en mars dernier. Seulement 8 équipes ont eu la chance de représenter le Québec lors de l'événement.

Durant les 4 jours de compétition, les élèves ont disputé 10 matchs de qualifications en alliance avec différentes équipes de multiples nationalités. Ils n'ont pas accédé aux finales, mais ils sont très satisfaits de leurs performances. Ils ont fait énormément d'apprentissages, tant au niveau de la robotique que pour l'anglais. Lors de la dernière journée, ils ont aussi pu aller voir les compétitions de la First Lego League (FLL) et de la First Robotics Competition (FRC). Soulignons que Félix-Antoine Couture a reçu un coup de coeur des juges pour ses efforts en anglais durant une présentation d'une quinzaine de minutes.

Les trois adolescents ont été accompagnés par leurs entraîneurs et enseignants, monsieur Éric St-Pierre et madame Isabelle Gamache ainsi que par monsieur Stéphane Couture (parent bénévole et mentor), monsieur Raphaël Journault (mentor) et madame Mathilde Caron (jeune mentor). Ces mentors sont des guides indispensables pour nos élèves qui s'investissent grandement pour leur faire vivre des expériences exceptionnelles.

Le groupe a également pu profiter de leur présence à Houston pour visiter le NASA Space Center, assister à une partie de baseball professionnelle et passer quelques heures à la plage.

Les Pionniers tiennent à remercier leurs commanditaires qui leur ont apporté un soutien financier essentiel à la réalisation de ce voyage, particulièrement Innovair Solutions, Prolam, Plastiques Gagnon et le Club Richelieu Montmagny.

Merci à tous ceux qui soutiennent de près ou de loin la robotique à l'école secondaire Bon-Pasteur. Votre implication permet d'allumer et d'alimenter des étincelles de passion, de curiosité et de soif d'apprendre chez nos élèves.

Bravo Pionniers!



Pour plus d'information



Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

157, rue Saint-Louis

Montmagny Québec

Canada G5V 4N3

🌐 www.cscotesud.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS

Remise d'une Étoile de Bienveillance

25 avril 2024



Le 5 avril dernier, nous avons eu l'honneur de reconnaître un acte de civisme exemplaire survenu à l'école secondaire La Concorde à Senneterre le 24 novembre 2022, impliquant trois membres de notre personnel, David Leblond, Cheryl Chalifoux et Joanie Fillion. Leur réponse rapide et leur collaboration exemplaire ont joué un rôle crucial dans le sauvetage d'une élève en situation critique.

En présence de la famille et de l'élève ainsi que du député d'Abitibi-Est, monsieur Pierre Dufour et de dignitaires, nous leur avons rendu hommage et leur avons décerné une ÉTOILE DE BIENVEILLANCE. Leur intervention a été caractérisée par un sens aigu du devoir, des compétences professionnelles exceptionnelles et une profonde humanité.

Mentionnons que le député d'Abitibi-Est, monsieur Dufour, a fait mention de cet acte à l'Assemblée nationale du Québec le 13 mars dernier. De plus, en témoignage de leur courage et de leur altruisme, ainsi que de l'importance de leur contribution, le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois leur a remis l'étoile de bienveillance et une plaque est affichée près du défibrillateur de l'école pour se rappeler cet acte exceptionnel et leur collaboration exemplaire.

Au nom de toute la communauté éducative, nous tenons à féliciter et à remercier monsieur Leblond, mesdames Chalifoux et Fillion du fond du cœur. Continuons ensemble à inspirer les autres, à cultiver la bienveillance et à œuvrer pour un monde où le courage et la solidarité sont des valeurs fondamentales.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois

799, boulevard Forest

Val-d'Or Québec

Canada J9P 2L4

🌐 www.csob.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF
Bourses des P'tits débrouillards

25 avril 2024



Le 25 mars dernier avait lieu la remise de 55 bourses par le député, M. Vincent Caron, pour divers projets scolaires à travers nos écoles.

Au total, 10 300 \$ ont été remis dans le cadre de l'initiative des bourses des *P'tits débrouillards*.

32 projets recevront une somme de 250\$, les 23 autres recevront une somme de 100\$.

Bravo à tous les récipiendaires pour vos idées et votre engagement!

Crédit photo : Guillaume Rosier, attaché politique

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de Portneuf

310, rue de l'Église
Donnacona Québec
Canada G3M 1Z8
🌐 www.csportneuf.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES LAURENTIDES

Situation de cyberintimidation au Campus Mont-Tremblant

25 avril 2024

Le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) a été informé qu'une malheureuse situation s'est produite hier (23 avril), en dehors des heures de classe. Un élève du Pavillon Trois-Saison du Campus Mont-Tremblant aurait fait de la cyberintimidation auprès d'autres élèves. La direction de l'école a été informée rapidement et a contacté le service de police avec lequel elle collabore présentement.

L'équipe professionnelle d'intervention psychosociale du Centre de services scolaire des Laurentides a été mobilisée afin de soutenir les élèves. Les parents concernés ont été avisés et seront rencontrés promptement par les policiers et les intervenants qualifiés de l'équipe-école.

Bien qu'à aucun moment, la sécurité des élèves n'a été compromise de manière imminente, le CSSL condamne toute forme d'intimidation et de violence. Même si l'événement ne s'est pas produit à l'école, cette situation est prise très au sérieux et une attention particulière sera portée aux suivis à effectuer pour assurer la sécurité des élèves.

Afin de s'engager à jouer un rôle actif dans la prévention de la cyberintimidation, les parents ont été invités à consulter la page [Aide et banque d'outils pour prévenir et contrer l'intimidation](#).

De plus, il a été rappelé aux parents que des mesures peuvent être prises pour aider à prévenir la cyberintimidation :

- Établir une communication ouverte : Encouragez vos enfants à vous parler de leurs activités en ligne et des interactions qu'ils ont avec leurs pairs. Assurez-leur qu'ils peuvent vous parler en toute confiance.
- Enseigner le respect en ligne : Discutez avec vos enfants de l'importance de traiter les autres avec gentillesse et respect, que ce soit en ligne ou hors ligne. Soulignez l'impact que leurs actions en ligne peuvent avoir sur les autres.
- Surveiller l'activité en ligne : Utilisez des outils de contrôle parental pour surveiller l'activité en ligne de vos enfants et assurez-vous de comprendre les applications et les plateformes qu'ils utilisent.
- Encourager la responsabilité en ligne : Aidez vos enfants à comprendre les répercussions de leurs actions en ligne et à prendre des décisions éclairées concernant leur comportement en ligne. Encouragez-les à protéger leur propre réputation en ligne en faisant preuve de discernement dans ce qu'ils publient et partagent en ligne.
- Agir en cas de cyberintimidation : Si vous découvrez que votre enfant est victime de cyberintimidation, prenez des mesures immédiates pour les soutenir et signaler le comportement aux administrateurs des plateformes concernées.

En travaillant ensemble, nous pouvons conscientiser nos jeunes et créer un environnement en ligne plus sûr.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Laurentides

13, rue Saint-Antoine

Sainte-Agathe-des-Monts Québec

Canada J8C 2C3

🌐 csslaurentides.gouv.qc.ca/

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS
CEA LaSalle - Sandwichs et intégration sociale

25 avril 2024



Les élèves avec déficience intellectuelle ou diagnostic du trouble du spectre de l'autisme (TSA) inscrits au programme Contact du CEA LaSalle - Édifice Boileau, ont ouvert un café étudiant qu'ils ont nommé Café Contact. Le menu est varié : *smoothies*, burritos, sandwichs-matin, quiches et café ; toutes des choses qu'ils préparent eux-mêmes. Afin de mieux répondre aux préférences de leurs clientes et clients (élèves et des membres du personnel), le menu sera bonifié au fil des semaines. Après quelques semaines, le service est apprécié par les usagères et usagers de cet édifice situé dans un quartier résidentiel où ne se trouve qu'un dépanneur.

«Ce projet comporte un certain niveau de complexité pour nos élèves puisqu'ils doivent s'occuper de tous les aspects. Ils y développent, entre autres, des habiletés pour la planification, l'organisation, les communications et les mathématiques», explique Marie-Claude Chevrier, technicienne en éducation spécialisée qui forme, soutient et accompagne les élèves. Mme Chevrer explique qu'ils doivent tout planifier, de la rédaction d'une liste d'épicerie jusqu'au nettoyage de l'espace de travail à la fin de la journée. «Chacune de ses étapes répond à des objectifs bien précis, tels que de développer leurs habiletés de travail et l'importance d'adopter des comportements et aptitudes appropriés pour intégrer le marché du travail», conclut-elle.

La TES coordonne le projet d'intégration avec trois élèves : Allyson, William et Jason.

Pour plus d'information



Bilan du plan de rattrapage - Près de 500 000 interventions faites dans le cadre du plan de rattrapage

25 avril 2024

La mise en œuvre des mesures de rattrapage, en place depuis la fin de janvier, donne des résultats très satisfaisants jusqu'à présent. Le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, se réjouit des résultats recueillis auprès des centres de services scolaires (CSS) ainsi que de leurs écoles.

- À ce jour, 483 751 interventions ont été faites dans le cadre des mesures de rattrapage déployées dans 100 % des CSS du Québec (2 635 écoles).
- Au total, 33 546 intervenants se sont portés volontaires (23 407 enseignants, 894 professionnels, 5 430 membres du personnel de soutien, 2 963 étudiants et 852 personnes retraitées).
- Au cours des dernières semaines, les mesures ont profité à un grand nombre d'élèves du réseau scolaire :
 - 175 001 élèves ont bénéficié de services de tutorat;
 - 157 727 élèves ont reçu un service de soutien pédagogique;
 - 86 387 élèves ayant des besoins particuliers ont participé à des activités spécialisées;
 - 11 047 élèves ont participé à des activités de rattrapage pendant la semaine de relâche (cliniques de rattrapage en français et en mathématique, camps linguistiques, etc.);
 - 18 389 élèves immigrants ou allophones ont reçu des services de soutien à l'apprentissage du français;
 - 35 200 élèves ont bénéficié d'autres mesures de rattrapage (rattrapage de soir et de fin de semaine, atelier psychosocial le midi, aide aux devoirs, récupération le midi, etc.).

Le plan de rattrapage se poursuivra au cours des prochaines semaines et d'autres interventions seront faites auprès des élèves concernés. Les écoles pourront notamment s'ajuster en fonction des résultats du deuxième bulletin. Un nouveau bilan sera demandé aux centres de services scolaires à la fin de l'année scolaire.

Rappelons que des investissements de 300 millions de dollars permettent l'implantation des différentes mesures de rattrapage dans l'ensemble des CSS afin de venir en aide aux élèves. De plus, 408 organismes communautaires ont reçu une confirmation de subvention pour mettre en place des actions auprès des élèves et 363 projets sont soutenus dans le cadre du financement alloué aux instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire et la réussite éducative.

Citation :

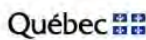
« Je suis très heureux que notre plan de rattrapage permette de déployer autant de mesures. Beaucoup d'élèves ont pu profiter de l'une ou l'autre des initiatives. Je suis convaincu que notre plan en a aidé un grand nombre et en aidera plusieurs autres. Je remercie du fond du cœur tous les membres des directions scolaires, les enseignants, les professionnels, les membres du personnel de soutien, les étudiants et les personnes retraitées qui viennent dans nos écoles pour permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages, en route vers la réussite de leur année scolaire. La collaboration entre tous les intervenants est impressionnante! »

Bernard Drainville, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

Liens connexes :

- Pour en savoir plus sur le plan de rattrapage scolaire : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/plan-de-rattrapage-scolaire>

Pour plus d'information



Gouvernement du Québec

www.quebec.ca

PÉNURIE D'ENSEIGNANTS

LE MINISTRE DRAINVILLE VEUT DIRE DU BIEN DE LA PROFESSION

(LCP) «Si on veut relever le défi de la pénurie de main-d'oeuvre, il va falloir valoriser les carrières en éducation et mettre l'accent aussi sur ce qui va bien», a plaidé le ministre de l'Éducation lors de l'étude de ses crédits budgétaires.

Il a fait cette réflexion alors qu'il était soumis aux critiques des députées de l'opposition.

«Il faut aussi qu'une fois de temps en temps, on dise à nos jeunes qui réfléchissent à leur avenir : tu sais, si tu viens en éducation, tu vas faire la différence quotidiennement dans la vie des jeunes. Il y a des jeunes qui vont se souvenir de toi. Tu vas avoir changé leur vie.»

«Je suis tellement d'accord qu'il faut valoriser la profession enseignante et valoriser les carrières en éducation», lui a répondu la porte-parole libérale Madwa-Nika Cadet, «que je pense qu'il faut rémunérer les stages dans le secteur public».

La députée de Bourassa-Sauvé a souligné que plusieurs démissions ont eu lieu : 1 800 en 2021-2022 et 1 928 en 2022-2023. Elle a cité des cas d'ex-employés qui justifient leur départ par la tâche colossale et inhumaine et de la lourdeur de la tâche.

Le ministre a dit être triste de ces départs.

«Les témoignages que vous nous rapportez sont importants. Il faut prendre le temps de les écouter. Mais il ne faut pas perdre de vue la réalité d'ensemble et ce que dit la réalité d'ensemble c'est que nous avons plus de personnel dans les différentes catégories depuis 5 ans et ce dans toutes les catégories», a -t-il dit, armé de ses propres chiffres.

-/-/-/-/-/-

ÉDUCATION

PALMARÈS DES ÉCOLES : RIEN N'EST DÉCIDÉ

(LCP) Le ministère de l'Éducation va-t-il tenir son propre palmarès des écoles? Le ministre Bernard Drainville n'est pas encore fixé. Il y réfléchit.

Répondant à une question de la députée Ruba Ghazal de Québec solidaire, pendant l'étude des crédits, le ministre dit préférer pour l'instant féliciter son ministère d'avoir mis en place un tableau de bord.

«Un exercice de transparence qui est très important. Vous comprenez qu'à partir du moment où on met des données comme ça au jeu dans l'espace public, on n'a pas beaucoup de marge d'erreur. Alors, faut s'assurer que les choses soient faites rigoureusement.»

Quant au palmarès, «on n'est pas encore rendu au point d'en mettre un en place. J'ai pris acte des critiques qui ont été exprimées», dit-il. Il ne se fixe pas d'échéancier.

Si un palmarès est mis en place, le ministre promet de «comparer des pommes avec des pommes», c'est-à-dire de comparer des écoles qui ont le même profil socioéconomique «ça va de soi».

La députée de Mercier doute que le ministère de l'Éducation dispose des données nécessaires qui permettraient de créer un palmarès.

«Ce n'est pas vrai qu'on a pas de données», proteste le ministre.

«On a des indices de défavorisation qui existent. Comme vous le savez, écoles sont catégorisées de 1 à 10. Donc, il y a déjà un indice de favorisation qui existe. Maintenant, est-ce que ce sera suffisant ? Est-ce qu'il faudra ajouter des critères ? Est-ce qu'il faudra élargir la définition ? On n'est pas rendu là encore. Il faudra le faire avec beaucoup de rigueur pour que ce soit utile», précise Bernard Drainville.

«J'inviterais le ministre à écouter les critiques face à l'indice de défavorisation qui

existent actuellement qui est quand même limité qui ne décrit pas tout à fait la situation», prévient Ruba Ghazal.

-/-/-/-/-/-

ÉDUCATION

RESTE À CONNAITRE L'IMPACT DES GRÈVES

(LCP) À l'occasion de l'étude des crédits budgétaires, le ministre de l'Éducation s'est montré très satisfait du rattrapage qui a été accompli pour compenser les jours de grèves qui sont survenus dans les écoles l'automne dernier.

«On est presque déjà à l'objectif», selon Bernard Drainville.

«Je ne veux pas crier victoire trop vite parce qu'évidemment, à la fin, il va falloir évaluer l'impact qu'auront eu les grèves sur la réussite scolaire des élèves. Et cette évaluation, nous allons la faire», assure le ministre.

«Évidemment, lorsqu'on arrivera à cette évaluation, ce que l'on souhaite c'est de pouvoir constater que les grèves ont eu un impact le moins pénalisant possible et on pourra à ce moment-là affirmer que le plan de rattrapage a atteint ses résultats. Mais pour le moment ce qu'on voit c'est qu'il y a beaucoup d'élèves qui participent et le personnel est au rendez-vous», dit-il.

À ce jour, 483 751 interventions ont été faites dans le cadre des mesures de rattrapage déployées dans tous les centres de services scolaires ce qui représente 2 635 écoles.

Au total, 33 546 intervenants se sont portés volontaires. On parle ici de 23 407 enseignants, 894 professionnels, 5 430 membres du personnel de soutien, 2 963 étudiants et 852 personnes retraitées.

Il rapporte que 175 001 élèves ont bénéficié de services de tutorat; 157 727 élèves ont reçu un service de soutien pédagogique; 86 387 élèves ayant des besoins particuliers ont participé à des activités spécialisées; 11 047 élèves ont participé à des activités de rattrapage pendant la semaine de relâche. Il s'agit de cliniques de rattrapage en français et en mathématique, de camps linguistiques.

De plus, on estime que 18 389 élèves immigrants ou allophones ont reçu des services de soutien à l'apprentissage du français; 35 200 élèves ont bénéficié d'autres mesures de rattrapage. Il s'agit par exemple de rattrapage de soir et de fin de

mesures de rattrapage. Il s'agit, par exemple, de rattrapage de soir et de fin de semaine, d'atelier psychosocial le midi, d'aide aux devoirs, de récupération le midi.

Selon le cabinet du ministre, «le plan de rattrapage se poursuivra au cours des prochaines semaines et d'autres interventions seront faites auprès des élèves concernés. Les écoles pourront notamment s'ajuster en fonction des résultats du deuxième bulletin. Un nouveau bilan sera demandé aux centres de services scolaires à la fin de l'année scolaire».

Le ministre rappelle que des investissements de 300 millions \$ permettent l'implantation des différentes mesures de rattrapage dans l'ensemble des centres de services scolaires afin de venir en aide aux élèves.

De plus, 408 organismes communautaires ont reçu une confirmation de subvention pour mettre en place des actions auprès des élèves et 363 projets sont soutenus dans le cadre du financement alloué aux instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire et la réussite éducative.

-/-/-/-/-/-